



## Réception des produits

La conformité de la livraison doit être vérifiée dès réception. Toute réclamation concernant les produits ne pourra être prise en compte que si elle est effectuée avant la pose. Une variation de dimensions de +/- 3 mm est tolérée et ne peut être considérée comme une anomalie.

De même, les variations de nuances et de reliefs font partie intégrante de nos produits et de leur style authentique.

## Conseils de pose

### MISE EN ŒUVRE

#### Préparation du sol :

Pour une pose sur chape maigre, il est nécessaire de prévoir une barrière anti-capillarité (feutre de type 36S ou film polyéthylène).

Quel que soit le type de carreaux, le revêtement fini doit présenter une pente de 1,5%, à prévoir dès la réalisation du lit de sable.

#### Préparation des produits :

Des variations de nuances peuvent exister entre les produits. **Avant la pose, il est donc IMPÉRATIF de mélanger les produits provenant de plusieurs palettes ou des différentes couches d'une même palette. Cette étape est indispensable pour bien répartir les nuances et créer un assemblage harmonieux.**

### POSE

#### Sur sable :

- Pavés toutes épaisseurs
- Dalles toutes épaisseurs

Réalisée sur lit de sable, la pose s'effectuera selon la norme XP P 98-335 «mise en œuvre des pavés et dalles en béton, des pavés en terre cuite et des pavés et dalles en pierre naturelle».

Les assises doivent être réalisées selon les techniques adaptées aux matériaux utilisés.

Le lit de sable est réalisé à l'avancement, sans compactage, en veillant à ne pas détruire sa planéité. Son épaisseur doit être aussi faible que possible (2 à 4 cm) et constante sur toute la surface.

La pose s'effectue face à l'avancement (le poseur se tenant sur la partie déjà réalisée), à joints aussi serrés que possible. Lorsque la pose est terminée, les joints sont remplis de sable de bonne qualité, par balayage.

Un compactage doit être réalisé après ce remplissage.

Un garnissage complémentaire peut alors s'avérer nécessaire.

#### Sur chape de mortier :

- Dalles d'épaisseur 5 cm

La pose s'effectuera avec une température comprise entre +5°C et +30°C, sur un support propre et stable. Les assises à base de ciment doivent être humidifiées avant la pose.

Le mortier est préparé à l'avancement : le dosage en ciment dans la préparation du mortier (par exemple CEM II/A ou B 32,5 N) est compris entre 250 kg et 300 kg/m<sup>3</sup>. Ne pas utiliser de mortier ayant commencé à faire prise, ne pas rajouter d'eau ni d'adjuvant.

L'épaisseur du lit de mortier est de 4 cm ± 1 cm. Il est nivelé à la règle et non compacté

Les dalles sont humidifiées avant la pose. Une application préalable de barbotine à l'envers des dalles peut faciliter l'adhérence au mortier.

La pose s'effectue "à la bande", le poseur se tenant face à la zone réalisée, avec des joints d'une largeur minimale de 5 mm

Aussitôt après mise en place, les dalles sont soumises à une pression vigoureuse destinée à rendre aussi uniforme que possible l'appui de la sous-face sur le mortier.

Les joints sont réalisés en mortier de ciment à raison de 300 à 450 kg de ciment par m<sup>3</sup> de sable sec

Après réalisation, nettoyer le revêtement afin d'éviter tout voile ou dépôt de mortier.

La pose sur mortier nécessite la réalisation de joints de dilatation. Ces joints, qui doivent intéresser toute l'épaisseur du revêtement et du lit de pose, doivent se situer à l'aplomb des joints de dilatation des assises. Ils délimitent en général une zone de 40 à 60 m<sup>2</sup>, la diagonale n'excédant pas 10 m. Leur largeur est voisine de 1 cm. Ils sont garnis d'un matériau compressible (par exemple: bitume, polymère, néoprène, etc.).

**Toute dérogation à ces conseils de pose et l'utilisation de produits de mise en œuvre inadéquats dégagent entièrement notre responsabilité de fabricant.**